

# (Vidéo) Parc du Luberon : un projet pour garder les terres agricoles utiles et vivantes



Pour leur projet 'Terres nourricières en plaine de Durance', visant à mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u>, l'association <u>Au Maquis</u> et l'<u>ADEAR 84</u> proposent des permanences en mairie pour échanger autour du sujet.

Garder les terres agricoles utiles et vivantes, au service d'une alimentation locale, saine et de saison ? C'est ce que vise le projet 'Terres nourricières en plaine de Durance' mené par Parc naturel régional du Luberon et l'association vauclusienne Au Maquis qui accompagnent les communes de Mérindol, Pugetsur-Durance, Lauris, Puyvert et Cadenet dans cette démarche.

Ce projet, réalisé avec le soutien de l'Union européenne et de la Région Sud au travers du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour 2024-2028, a pour objectif de mobiliser et mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, pour une alimentation méditerranéenne de qualité en plaine de Durance.

#### Cinq permanences

Afin d'impliquer les habitants et les élus dans ce projet, le Parc du Luberon, l'association Au Maquis et l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) de Vaucluse assureront des



permanences dans chacune des communes concernées.

Ainsi, cinq permanences seront proposées jusqu'en janvier 2026 et permettront d'échanger autour des questions de foncier agricole, de productions locales, ou encore d'installation et de maintien des agriculteurs :

- Cadenet le lundi 8 septembre 2025
- Puyvert le lundi 13 octobre 2025
- Lauris le lundi 17 novembre 2025
- Puget-sur-Durance le lundi 8 décembre 2025
- Mérindol le lundi 19 janvier 2026

## Vaucluse numérique, le Sud Luberon raccordé!

Le lundi 25 octobre 2021, Vaucluse numérique et LMV (Luberon Mont de Vaucluse) organisent une réunion publique sur la fibre optique, à destination des administrés du Sud Luberon : Lourmarin, Lauris, Puyvert, Puget et Vaugines. Cette réunion publique se déroulera à 18h30 à la Fruitière numérique de Lourmarin.

#### Mission accomplie

En effet, sur ce territoire, le déploiement de la fibre optique est terminé car Vaucluse numérique - mandaté par le Département de Vaucluse et LMV-, a terminé la construction du réseau conformément à son calendrier de déploiement. Les usagers peuvent donc, s'ils le souhaitent, souscrire un abonnement auprès d'un opérateur privé.

#### Seront présents

Gérard Daudet, président de Luberon Monts de Vaucluse agglomération ; Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin et vice-président délégué au développement numérique ; Sylvie Grégoire, Amélie Jean, Frédérique Angeletti et André Rousset maires de Puyvert, Puget, Vaugines et Lauris.



#### Les infos pratiques

Réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre optique. Lundi 25 octobre à 18h30, à la Fruitière numérique. Avenue du 8 mai à Lourmarin. MH

### Chambre des métiers : Vaugines, Cucuron, Lourmarin, Puget et Puyvert engagées dans la défense de l'artisanat



Ces cinq nouvelles communes vauclusiennes viennent de signer la charte de soutien à l'activité économique de proximité mise en place par la <u>Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur</u>. Elles rejoignent les 47 villes signataires de cette charte dans le



#### département.

Frédérique Angeletti, maire de Vaugines, Amélie Jean, maire de Puget, Sylvie Gregoire, maire de Puyvert, Philippe Egg, maire de Cucuron, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin et Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) se sont engagés à valoriser le « Consommez Local, Consommez Artisanal » en signant la charte. Un engagement fort puisqu'il vise à promouvoir cette politique en faveur des 236 entreprises artisanales présentes sur les cinq communes.

Quatre axes majeurs définissent cette charte mise en place en 2017 par la CMAR PACA : faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux, notamment au travers du label « Consommez Local, Consommez Artisanal », maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire, favoriser le maintien de l'activité et de l'emploi en encourageant la transmission/reprise d'entreprises artisanales, et relayer la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat.